

Bulletin quotidien

n° 5 | Genève // samedi 24 novembre 2007 /

Council of Delegates of
the International Red Cross and
Red Crescent Movement
Geneva, 2007

Conseil des Délégués
du Mouvement international de
la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge,
Genève, 2007

Consejo de Delegados
del Movimiento Internacional de
la Cruz Roja y de la Media Luna Roja,
Ginebra, 2007

مجلس المندوبين للحركة الدولية
للصليب الأحمر والهلال الأحمر
جنيف، عام ٢٠٠٧

Ouverture du Conseil des délégués

Mohammed Al-Hadid, président de la Commission permanente, a prononcé son allocution devant le Conseil



qui, a-t-il noté, « aura à traiter d'importantes questions de famille » et à débattre des défis et des partenariats de l'avenir.

« Nous sommes dans la meilleure des positions et avons tous les atouts en main pour faire des choix cohérents », a-t-il déclaré, faisant allusion aux quatre grands défis soumis à la 30^e Conférence internationale: la dégradation environnementale, y compris le changement climatique, la violence urbaine, les migrations internationales, et les maladies émergentes et récurrentes et autres problèmes de santé publique. La clé du succès, a-t-il affirmé, réside dans la préparation et la réduction des risques.

Pour être au sommet de son efficacité, le Mouvement doit s'assurer que les capacités locales sont conformes aux besoins. Il doit aussi s'adapter à de nouveaux développements, de nouveaux besoins et de nouvelles situations. « Nous ne devons pas donner les réponses d'hier aux problèmes de demain », a-t-il insisté.

M. Al-Hadid s'est dit convaincu que la 30^e conférence donnerait l'élan nécessaire et promouvrait « une meilleure compréhension globale de notre rôle d'auxiliaires qui assure une assise universelle à notre statut particulier et offre un cadre de référence pour élaborer nos plans et stratégies nationaux ».

L'expérience du tsunami a mis en évidence la nécessité de nouveaux mécanismes. La contribution de la Fédération internationale au développement d'un droit international des interventions en cas de catastrophe et les directives visant à améliorer les opérations d'assistance qui seront débattues dans le cadre de la 30^e session de la conférence représentent une étape importante.

« Le droit international humanitaire demeure un élément clé des sujets qui seront traités par la Conférence; ainsi qu'il l'a été depuis maintenant 140 ans », a affirmé le président de la Commission permanente. Mais, à cet égard également, de nouveaux défis se présentent en raison du changement de nature des conflits. « Face à ces évolutions, il est plus urgent que jamais de réaffirmer énergiquement les règles fondamentales du DIH », a-t-il poursuivi.

« Je suis peiné et alarmé d'observer que des milliers et des milliers de jeunes grandissent aujourd'hui dans un monde de conflit... des gens animés par la volonté de faire prospérer les idées extrémistes sèment les graines de la peur et de la haine dans les jeunes esprits, avec des résultats terrifiants. J'observe aussi les signes de tensions, voire de haines raciales croissantes dans des pays où jamais jusqu'à présent on avait accepté une telle intolérance. »

Face à ces défis, « le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est le seul acteur à la fois neutre et universel », a déclaré M. Al-Hadid, appelant de ses vœux la création d'un forum spécial pour débattre de ces tendances. Citant Winston Churchill – « les empires du futur sont les empires de l'esprit » –, l'orateur a conclu en soulignant que le futur commence aujourd'hui. ■

Jakob Kellenberger est élu président du Conseil



M. Al-Hadid a ensuite officiellement ouvert le Conseil des délégués qui a rapidement élu un président, une vice-présidente et des secrétaires avant d'adopter l'ordre du jour provisoire de la session.

Jakob Kellenberger, président du CICR, a été élu président du Conseil et **Fatima Gaillani**, présidente du Croissant-Rouge afghan, a été choisie pour le seconder en qualité de vice-présidente. ■

Progrès « limités » du Mémorandum d'accord

Pär Stenbäck, superviseur indépendant du Mémorandum d'accord signé en 2005 par le Magen David Adom et le Croissant-Rouge palestinien, a rendu compte au Conseil des progrès enregistrés à cet égard.

À l'occasion de ses fréquentes missions dans la région, il a constaté qu'un bon esprit unissait les deux organisations. Le Croissant-Rouge palestinien se montrait confiant dans les efforts déployés par l'organisation israélienne en vue de convaincre son propre gouvernement de faciliter la mise en œuvre pleine et entière du Mémorandum d'accord. À travers ses contacts personnels avec le gouvernement israélien, M. Stenbäck a eu le sentiment que les dispositions nécessaires avaient bien été prises pour permettre l'application de l'accord, mais que les mesures concrètes étaient restées limitées.

L'orateur a dit sa conviction que le Croissant-Rouge palestinien devrait être reconnu comme une organisation fiable par les autorités israéliennes, notamment pour ce qui concerne les services d'ambulances. Les deux organisations ont travaillé dur pour faire en sorte que cinq ambulances du Croissant-Rouge palestinien puissent opérer à Jérusalem, mais le projet n'a toujours pas abouti.

S'agissant de la question du passage des ambulances du Croissant-Rouge palestinien aux postes de contrôle, le sentiment de M. Stenbäck est également mitigé. Des progrès ont été enregistrés, mais la libre circulation des véhicules envisagée dans le Mémorandum d'accord n'est pas acquise. À diverses reprises, les ambulances ont été retardées « avec des conséquences dramatiques et même fatales ».

Les progrès ont aussi été très maigres en ce qui concerne le déploiement de 20 ambulances et de 90 employés pour transporter des patients entre la Cisjordanie et Jérusalem-Est, une initiative pourtant soutenue aussi bien par le Magen David Adom que par le Croissant-Rouge palestinien. Dans les Territoires occupés, l'organisation israélienne réduit sa présence, conformément à l'accord passé entre les deux Sociétés

Rapport de la Commission permanente

Après une brève introduction, M. Kellenberger a rapidement redonné la parole au président de la Commission permanente, M. Al-Hadid, qui a fait rapport aux délégués du travail accompli par son groupe depuis la réunion de Séoul en 2005.

La Commission permanente, a-t-il souligné, est le seul organe du Mouvement au sein duquel toutes les composantes sont représentées sur une base permanente. Du fait de cette représentativité, elle se trouve dans une position idéale pour promouvoir l'harmonie et la coordination internes, pour encourager la mise en œuvre des résolutions de la Conférence internationale et pour examiner les questions intéressantes de l'ensemble du Mouvement.



Son principal accomplissement au cours des deux années écoulées aura peut-être été de favoriser « une solution globale et durable à la question des emblèmes ».

Suite à l'adoption du Troisième Protocole additionnel aux Conventions de Genève lors de la Conférence diplomatique de décembre 2005, la Commission permanente avait convoqué la 29^e Conférence internationale en juin 2006 afin d'amender les Statuts du Mouvement de manière à prendre en compte le nouvel emblème et de s'accorder sur sa désignation – le cristal rouge.

« Il importe de souligner que le Mouvement est sorti uni de la conférence », a rappelé M. Al-Hadid, citant pour exemple le fait que « les deux nouveaux membres – le Croissant-Rouge palestinien et le Magen David Adom – ont été admis à l'unanimité au sein de la Fédération internationale » durant la session de l'Assemblée générale qui a immédiatement suivi la conférence. ■

nationales et en dépit des obstacles politiques. L'accès aux établissements médicaux jordaniens via le Pont Allenby s'est un peu amélioré.

M. Stenbäck a par ailleurs fait état d'utilisation abusives de l'emblème. Le problème a été pris en considération et on attend de nouvelles réglementations de la part de l'Autorité palestinienne.

En résumé, le superviseur a qualifié de « limités » les progrès enregistrés dans la mise en œuvre du Mémorandum d'accord. Il a recommandé que le Croissant-Rouge palestinien et le Magen David Adom redoublent d'efforts et développent de nouveaux modèles de coopération en 2008. Pour conclure, il a instamment invité le gouvernement israélien à agir de toute urgence sur la question des cinq ambulances du Croissant-Rouge palestinien à Jérusalem.

À l'issue du débat qui a vu l'intervention d'une douzaine de Sociétés nationales, Pär Stenbäck a appelé toutes les Sociétés nationales à exprimer leur solidarité avec le Croissant-Rouge palestinien et le Magen David Adom. Il a également suggéré que le Conseil envisage des mesures propres à consolider le processus de suivi.

Un projet de résolution ayant été soumis par le groupe des Sociétés arabes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, M. Kellenberger, président du Conseil, a proposé la création d'un petit groupe pour examiner cette question et lui faire rapport. Le Conseil ayant approuvé la proposition, ce groupe a été constitué avec des représentants des Sociétés nationales canadienne, égyptienne, qatari et norvégienne, ainsi que de la Fédération internationale et du CICR. ■

Rôle d'auxiliaires : « Au cœur du Mouvement »

Le Conseil des délégués a adopté par consensus une résolution clarifiant le rôle unique et spécifique des Sociétés nationales en tant qu'auxiliaires des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire.

« Le rôle d'auxiliaires des Sociétés nationales est au cœur du Mouvement », a déclaré Tadateru Konoe, vice-président de la Fédération internationale dans son discours liminaire. « C'est une des caractéristiques essentielles qui distinguent nos membres des autres organisations non gouvernementales. »

M. Konoe a noté que les Sociétés nationales, tout en s'acquittant de ce rôle, doivent veiller à sauvegarder en toutes circonstances leur neutralité et leur indépendance, conformément aux Principes fondamentaux et aux Statuts du Mouvement. Il a également insisté sur la nécessité pour le Mouvement de promouvoir ce rôle non seulement auprès des gouvernements, mais aussi parmi le grand public.

L'orateur a conclu en soulignant que le rôle d'auxiliaires incarne parfaitement le thème « Ensemble pour l'humanité ».

Le sujet a donné lieu à un débat animé et prolongé. Plus de 30 Sociétés nationales sont intervenues, signe de l'intérêt et de l'attachement très marqués des membres du Mouvement vis-à-vis du rôle d'auxiliaires. ■

Derrière les chiffres, des familles réunies

Rien qu'en 2006, quelque 630 000 messages Croix-Rouge / Croissant-Rouge ont été échangés entre des membres de familles séparées par des conflits ou des catastrophes naturelles à travers le monde entier. Ils ont permis de localiser 11 500 personnes et de réunir plus de 1 000 enfants avec leurs familles.

« Derrière chacun de ces chiffres, il y a un être humain avec sa vie et sa famille », a souligné Olivier Vodoz, vice-président du CICR, dans sa présentation au Conseil des délégués de la nouvelle stratégie du Mouvement pour le rétablissement des liens familiaux.

Le CICR, qui opère dans ce domaine en étroite partenariat avec les Sociétés nationales, possède une expérience de la réunion des familles qui remonte aux guerres du XIX^e siècle en Europe. Récemment, elle a été mise à profit, notamment, à la suite du tsunami de 2004 en Asie du Sud.

Néanmoins, a noté M. Vodoz, le Mouvement doit faire davantage encore afin de relever les défis liés à un environnement de plus en plus complexe, où les migrations internationales viennent ajouter aux besoins résultant des conflits armés et des catastrophes naturelles.

Ahmed Hassan, président du Croissant-Rouge de Somalie, a insisté sur l'importance cruciale du rétablissement des liens familiaux dans son pays éprouvé par de longues années de guerre, par des sécheresses dramatiques et des inondations dévastatrices. « Aujourd'hui, en Somalie, malgré le boom de l'industrie des télécommunications, ce domaine d'activité demeure vital, car une multitude d'individus vivent dans des régions rurales isolées, en dehors des réseaux de téléphonie mobile. »

La nouvelle stratégie vise à améliorer les capacités des divers partenaires du Mouvement engagés dans les activités de rétablissement des liens familiaux et à renforcer leur coopération dans ce même domaine.

Le débat a été marqué par de nombreuses interventions de Sociétés nationales qui, à travers des exemples concrets de réunions de familles séparées, ont illustré le rôle essentiel joué par la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge dans cet important élément de l'action humanitaire. ■

Médaille Henry Dunant

Photos: CICR/Marko Kokic



Quatre médailles Henry Dunant ont été décernées hier soir dans le cadre du Conseil des délégués. Plus haute distinction du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la médaille est attribuée tous les deux ans à titre individuel pour récompenser des services exceptionnels et des actes de grand dévouement à la cause de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Elle comporte un profil d'Henry Dunant se détachant en relief sur le fond d'une croix rouge suspendue à un ruban de couleur verte. Créée en 1963 à l'initiative du Conseil des délégués pour marquer le 100e anniversaire de la fondation du Mouvement, elle a été attribuée pour la première fois en 1969 lors de la Conférence internationale d'Istanbul.

Cette année, les récipiendaires sont :



James Joseph Carlton, ancien secrétaire général de la Croix-Rouge australienne et ministre australien de la Santé de 1982 à 1983. M. Carlton a contribué de façon décisive au développement de sa Société nationale et a activement promu le droit international humanitaire et l'action internationale du Mouvement. La Médaille Henry Dunant récompense « son engagement personnel, sa contribution majeure au développement des activités humanitaires et ses efforts pour promouvoir les Principes fondamentaux et les idéaux du Mouvement ». ■



Christophe Hensch, ancien délégué du CICR. Courage et dévouement exceptionnels sont les termes qui résument le mieux la carrière de Christophe Hensch comme délégué du CICR. Il a effectué de nombreuses missions très difficiles en Afghanistan, au Cambodge, en Croatie, au Sri Lanka, en Somalie, en Russie et en Iran. En décembre 1996, il a miraculeusement réchappé à la tragique attaque contre l'hôpital de la Croix-Rouge à Novye Atagi (Tchéchénie) durant laquelle six membres du personnel ont été froidement assassinés. Une fois rétabli et malgré cette terrible épreuve, il a accompli de nouvelles missions, tout en contribuant à l'élaboration de programmes destinés à aider les victimes d'événements similaires à surmonter leur traumatisme. La Médaille Henry Dunant récompense « son dévouement à l'action humanitaire, aussi bien avant qu'après la tragédie de Novye Atagi ». ■



Alexander Dumba Ika, ancien chef du service de recherche de la Croix-Rouge congolaise dans le district d'Ituri et chef de la délégation du CICR à Bunia. Dans des circonstances particulièrement difficiles, il est parvenu à réunir à leurs familles des centaines d'enfants non accompagnés et à acheminer des messages Croix-Rouge au cœur de communautés isolées de tout. En 1998, il a risqué sa vie pour protéger la délégation à Bunia et, en 1999, quand les hostilités ont éclaté à Ituri, il a persuadé le CICR de lancer une opération à grande échelle dont ont bénéficié des dizaines de milliers de personnes. La Médaille Henry Dunant récompense « son dévouement aux idéaux humanitaires, son courage et son abnégation ». ■



Josiane Gabel, ancienne déléguée de la Croix-Rouge française au Congo et au Tchad. Infirmière et monitrice de premiers secours, elle a mis en place dès 1962 des cours de secourisme dans la province de Kwilu, dans l'ex-Congo belge. Au risque de sa propre vie, elle a aussi assuré elle-même des services de premiers secours à travers les dangereuses zones de rébellion. Détachée au Tchad comme déléguée de la Croix-Rouge française, elle y a créé une unité de premiers secours et des dispensaires de brousse, et a contribué à la mise sur pied de la Croix-Rouge du Tchad dont elle est ensuite devenue la directrice des premiers secours. La Médaille Henry Dunant récompense « une personne déterminée et courageuse, dotée d'un rare pouvoir de persuasion » et « profondément dévouée aux plus vulnérables ». ■



Josiane Gabel – discours – Médaille Henry Dunant

S'exprimant au nom de tous les récipiendaires et se référant à la vision et aux idéaux humanitaires du fondateur du Mouvement, Mme Gabel a remercié la Croix-Rouge « qui nous a tant appris et qui nous a aussi fait nous dépasser », affirmant que chacun était habité de la volonté de poursuivre son engagement humanitaire aussi longtemps que possible. « Une vie consacrée aux autres puise sa récompense en elle-même, quels que soient la souffrance et les renoncements qu'elle puisse entraîner, car il n'y a pas sur Terre de tâche plus exaltante », a-t-elle conclu. ■

La couverture des guerres et des catastrophes – Droit international humanitaire et reportage de guerre – Le DIH est-il un bon sujet ? et Sécurité des journalistes en missions à risque – Que peuvent faire la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge pour améliorer la sécurité des journalistes ? – Débat lundi 26 novembre à 10 h 00 au Centre de conférences de Varembe, en face du CICR. Tous les participants à la 30^e Conférence internationale seront les bienvenus.

Les délégués sont cordialement invités à vider quotidiennement leurs casiers.

Ce Bulletin est publié à titre purement informatif. Il ne constitue en aucun cas un document officiel.